

## **DIPLOME UNIVERSITAIRE ENFANTS ET JEUNES « DE LA RUE »**

**2013 - 2014**

### **OBJECTIFS DU DIPLOME**

\*\*\*

Crée en 1998 par le Dr Xavier Emmanuelli, le Samusocial International, association loi 1901, soutient et accompagne le développement, à l'international, de dispositifs de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain, et intervient à ce jour dans 13 pays, majoritairement dans le cadre de programmes « enfants et jeunes de la rue ». Dans un objectif de partage et de diffusion des savoirs professionnels issus de ses expériences de travail dans différents contextes nationaux, le Samusocial International initie et développe des activités de recherche et d'enseignement universitaire. Ces activités ont vocation à renforcer les capacités des structures gestionnaires de services, les compétences des intervenants et de ceux qui se destinent à ces nouveaux métiers que nécessite l'abord de l'exclusion sociale en milieu urbain, « au Nord comme au Sud ».

Le phénomène des enfants et jeunes vivant dans les rues est émergent et universel, en lien avec le développement urbain qui concerne aussi bien l'Europe, l'Amérique, l'Asie, l'Afrique. Détruisant le cadre traditionnel des formes de solidarités communautaires et familiales, la ville participe, en effet, de l'isolement des individus et de l'exclusion des plus fragiles. La vie « dans la rue », qui se chronicise très rapidement, entraîne des perturbations des fondations subjectives du temps, de l'espace, du corps et de la relation à autrui. Ce processus met en exergue la souffrance psychique liée à l'extrême précarité des conditions de vie et révèle la souffrance psychique passée, celle qui a progressivement conduit à la rupture de l'enfant avec son milieu de vie. L'errance psychologique, ainsi doublement induite, est un déterminant de la capacité sociale, celle qui peut permettre à l'enfant de pouvoir vivre autrement.

Intervenir auprès des enfants et jeunes vivant en rue nécessite d'aborder cette dimension duale, rupture familiale et exclusion sociale, qui intègre également l'exclusion des systèmes de protection de l'enfance.

C'est au regard de ce référentiel d'analyse que peuvent se mettre en place des pratiques professionnelles spécialisées dans l'accompagnement vers différentes formes d'insertion.

Cet enseignement développe une approche théorique novatrice, en interaction constante avec les expériences et pratiques de professionnels. Il vise ainsi à donner des clés de compréhension et transmettre des méthodes d'intervention dans l'abord des enfants et jeunes vivant en rue.

L'enseignement vise à permettre aux étudiants de :

- connaître et comprendre les notions théoriques essentielles dans l'abord de la problématique des enfants et jeunes de la rue ;
- connaître le cadre juridique international de protection de l'enfance ;
- comprendre la nécessité d'une méthodologie de l'intervention, de la pluridisciplinarité, de l'interaction professionnelle et d'une systémie de l'intervention ;
- connaître des réalités contextuelles spécifiques pour mieux appréhender une problématique commune ;
- observer une maraude Samusocial, s'initier à la construction d'études de cas ainsi qu'à la méthodologie d'étude en sciences sociales.

A l'issue des enseignements théoriques, un stage peut être réalisé par les étudiants dans une organisation en France ou à l'étranger intervenant auprès des mineurs isolés et jeunes adultes en rupture familiale et sociale. L'organisation de ces stages est facilité par le Samusocial International dans le cadre de son réseau de structures Samusocial et associations partenaires. Les étudiants peuvent également opter pour des travaux de recherche dans le cadre de la rédaction d'un mémoire.

Débouchés professionnels :

Les étudiants pourront valoriser, en rapport avec leur formation initiale, une spécialisation au regard de la problématique des enfants et jeunes de la rue, dans le secteur de l'action sociale et sanitaire, publique et associative, nationale et internationale.

## **CONDITIONS D'ADMISSION**

\*\*\*

Sont admis à s'inscrire en vue de ce diplôme :

- Les personnes possédant au minimum un niveau Bac+3 dans les domaines de la santé, du social, de la psychologie, du droit, et de la gestion de projet (humanitaire, coopération au développement).
- Sous réserve de validation par le comité pédagogique, les personnes possédant un niveau baccalauréat avec expérience professionnelle dans des organisations nationales ou internationales à vocation sociale ou humanitaire, dans des services socio-sanitaires d'institutions ou collectivités publiques, ainsi que les titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger.

Les étudiants désirant s'inscrire doivent adresser une lettre de motivation avec C.V., par courrier ou fax, au Directeur du Laboratoire d'Ethique Médicale et Médecine Légale (voir adresse ci-dessus) ou par e-mail à : [jeanne.besse@parisdescartes.fr](mailto:jeanne.besse@parisdescartes.fr).

DATE LIMITE INSCRIPTIONS : 1er DECEMBRE 2013

## DROITS d'ENSEIGNEMENT

\*\*\*

Formation initiale : 991 euros + droits d'inscription

Formation continue : 1337 euros + droits d'inscription (Possibilité de prise en charge par un employeur au titre de la formation continue)

## ENSEIGNEMENT

\*\*\*

Il est assuré par des professeurs d'Université et par des personnalités extérieures. **Cet enseignement d'un volume horaire de 100 heures est réparti en 2 sessions, du 03 au 14 mars et du 12 au 23 mai 2014.** Les étudiants qui le souhaitent peuvent réaliser un stage en France ou à l'étranger, dans une structure de leur choix.

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin d'études comportant : une épreuve écrite (fin juin), la rédaction d'un mémoire ou d'un rapport de stage avec une soutenance orale.

## PROGRAMME

\*\*\*

**Nombre d'années : 1**

**Module 1 : Notions théoriques et réalités contextuelles dans l'abord de la problématique des enfants et jeunes de la rue (60H)**

**1.1 Développement psychique de l'enfant et de l'adolescent et précarité du lien familial 18H)**

Objectifs : Connaître et comprendre les notions théoriques essentielles dans l'abord de l'enfance et de l'adolescence en danger.

Contenus clés :

- Stades du développement de l'enfant
- Etayage et attachement
- Hospitalisme
- Adolescence et remaniement identitaire
- Crises et dysfonctionnements familiaux
- Carences de soins et violences intra-familiales
- Trauma et réactions post traumatiques
- Résilience
- Adolescence et addictions

## **1.2 Exclusion médico-sociale en milieu urbain (18H)**

Objectifs : Connaître et comprendre les notions théoriques essentielles dans l'abord de la vie en rue.

Contenus clés :

- Urbanisation et urbanité
- Désocialisation et désaffiliation
- Logiques de territoire et de groupe
- Suradaptation paradoxale
- Pathologies les plus fréquentes (infectieuses, dermatologiques, traumatologiques, psychiatriques...)

## **1.3 Exclusion des systèmes de protection de l'enfance (6H)**

Objectifs : Connaître le cadre juridique international de protection de l'enfance et comprendre l'organisation générale d'un système national.

Contenus clés :

- Les dispositions de la convention relative aux droits de l'enfant (ONU 1989), mécanismes de suivi et de recours – responsabilité des Etats et rôle des associations dans les vides juridiques.
- Les programmes internationaux de lutte contre l'exploitation, le trafic et la traite des enfants : quel impact pour la protection nationale des enfants des rues ?
- Minorité civile et responsabilité pénale : quelles exigences de protection judiciaire ?
- Analyse de systèmes nationaux de protection de l'enfance.

## **1.4 Réalités contextuelles (18H)**

Objectifs : Connaître des réalités contextuelles spécifiques pour mieux appréhender une problématique commune.

Notamment :

- France : les zonards, les mineurs étrangers isolés
- Mali : enfants confiés
- Sénégal/Mali/Burkina Faso : enfants talibés
- RDC/Congo Brazzaville : enfants sorciers
- Maroc/Mali : jeunes mères en rue
- Amérique du sud : enfants des favelas, gangs des rues

## **Module 2 : Méthodologie et systémie de l'intervention**

### **2.1 La démarche de soins relationnels (12H)**

Objectifs : Comprendre la nécessité d'une méthodologie de l'intervention, de la pluridisciplinarité et de l'interaction professionnelle.

- Les procédures de l'urgence médico-psychologique
- Les procédures de l'urgence sociale et de l'accompagnement médico-psychosocial et éducatif
- Les urgences médicales
- Questions éthiques

## **2.2 La systémie de l'intervention (6H)**

Objectifs : Comprendre la nécessité d'un travail inter-acteurs.

- Les enfants (participation)
- Les familles (intermédiation avec les enfants, les services sociaux)
- Les structures d'accueil et d'hébergement (relais d'intervention)
- Le réseau d'acteurs ad hoc (soutien aux projets personnalisés)
- Les pouvoirs publics, étatiques et/ou décentralisés (concertation et mobilisation)

## **2.3 Observation et analyse de situation**

### **2.3.1 Observation avec les maraudes du Samusocial (10H)**

Participation des étudiants à une maraude de nuit Samusocial

### **2.3.2 Méthodologie de l'étude de cas (6H)**

Objectifs : Permettre à l'étudiant d'être initié à la construction d'études de cas, outil d'aide à la décision des conduites à tenir et à l'analyse des pratiques professionnelles.

- Exercice de rédaction
- Analyse interactive

### **2.3.3 Méthodologie d'étude en sciences sociales (6H)**

Objectifs : Permettre à l'étudiant d'être initié à la démarche de recherche en sciences sociales - Aborder une problématique et l'argumenter à partir d'une recherche bibliographique et d'une approche conceptuelle, puis poser des hypothèses à étayer à partir d'une observation de terrain, des entretiens et d'une analyse du matériel recueilli et enfin faire des recommandations.

- Techniques de recueil de données (entretiens, analyse de bases de données, focus groups)
- Eléments d'analyse contextuelle
- Eléments conceptuels clés, bibliographie
- Guidance pour la construction d'une problématique